

V. Synthèse des enjeux et perspectives sectoriels

Dans le cadre du PCAET, il est attendu que le territoire prenne « sa part » vis-à-vis du changement climatique, en termes d'atténuation (réduction de la contribution négative du territoire) et d'adaptation (anticipation des impacts locaux).

Un enjeu territorial peut ainsi être défini comme **ce qui sera gagné (conservé/approché/assuré) ou perdu à moyen et long terme**, si la démarche PCAET ne vise pas juste ou n'est pas efficace ; il peut donc concerner les aspects environnemental, social, économique voire politique. Comment ce principe général se traduit-il sur le territoire d'ECLA, au regard de l'état des lieux dressé précédemment ?

À ce stade du PCAET, 5 enjeux « supra » peuvent être identifiés sur le territoire d'ECLA :

L'indépendance au carbone fossile de la fourniture d'énergie pour la mobilité, le chauffage et les activités

L'autonomie territoriale en énergie

La pérennité et la richesse des ressources naturelles

La sécurité sanitaire et matérielle de la population

L'identité paysagère et l'attractivité du territoire

Les tableaux qui suivent récapitulent les forces/faiblesses (aujourd'hui) et opportunités/menaces (demain) des grands domaines stratégiques au regard du changement climatique et de ces enjeux « supra ». Ils permettent d'individualiser un certain nombre d'orientations qui seront à prendre en compte dans la définition de la stratégie climatique du territoire.

A] MOBILITÉS-TRANSPORTS

| POINTS FORTS | POINTS FAIBLES |
|--|---|
| <p style="text-align: center;">Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Baisse des émissions de GES et de polluants liées au transport depuis 2008 • Forte polarisation du territoire autour du pôle urbain, qui concentre les besoins de mobilité et bénéficie d'une desserte ferroviaire/gare routière (pôle d'échange multi-modal, Maison de la mobilité) • Bouquet de services de transport public ECLA Mobilités, complémentarité avec Mobigo BFC • Incitation financière au covoiturage <i>via</i> Blablacar Daily • Schéma directeur cyclable, réseau existant de voies vertes et cyclables, stationnements vélo dans la ville-centre, Plan Vélo, Savoir Rouler à Vélo • Action Cœur de Ville : apaisement et partage de la circulation dans le centre urbain • Proportion importante d'actifs travaillant dans leur commune • Faible éloignement des habitants des équipements et services • Part importante des déplacements à pied à Lons-le-Saunier • Forte sollicitation du transport à la demande • Schéma d'implantation d'IRVE et proposition d'accompagnement par le SIDEDEC • Gisement méthanisable et capacité d'accueil du réseau de gaz pour développer du gaz vert (Gaz Naturel Véhicule) | <p style="text-align: center;">Fragilités</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30,8% de la consommation d'énergie • 38,4% des émissions de GES (environ 5,9% liés à l'A39) • 48,6% des émissions de NOx • Forte dépendance à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail et touristiques, même à l'intérieur du territoire d'ECLA • Forte proportion de navetteurs provenant de l'extérieur du territoire • Offre importante du stationnement en centre ville favorisant l'usage de la voiture • Faible taux d'équipement en bornes de recharge électrique, concentrées sur le pôle urbain • Faible utilisation des transports en commun pour les déplacements du quotidien non scolaires • Réseau cyclable concentré dans l'aire urbaine, discontinu, pas de desserte cyclable adaptée des pôles générateurs tels que les gares, établissements scolaires, zones industrielles et commerciales, touristiques • Relief autour du pôle urbain peu favorable à la pratique des modes doux à large échelle • Faible taux d'équipement en stationnement des vélos électriques avec recharge • Importants flux de marchandises (transit) |
| <p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maison de la mobilité : valorisation de l'offre ferroviaire/en transports en commun (en lien avec la Région BFC), desserte des itinéraires de randonnée et des pôles touristiques (dont territoires voisins) depuis la gare • Projets de voies cyclables : mutualisation des aménagements loisirs/tourisme/quotidien pour liaisons cœurs de village/pôle urbain, jalonnement et valorisation des itinéraires • PDIE élaboré en 2023, PDES en cours d'élaboration : interconnexion de services (multimodalité) entre les principaux pôles générateurs d'emplois, d'équipements publics et d'habitation • Aménagement de l'espace public, Action Cœur de Ville, élaboration du PLUi-HM : mixité urbaine limitant les besoins de déplacements et favorisant les déplacements de proximité en modes doux (intracommunal), réaffectation d'espaces de stationnement/voirie en faveur des mobilités alternatives à la voiture thermique individuelle (covoiturage, autopartage, mobilité électrique, mobilités actives), adaptation des nouvelles constructions • Développement du covoiturage : coordination (région, département, communes et plateformes nationales) pour maximiser les potentiels, interconnexion de services avec les territoires voisins • Sortie A39 : mutualisation logistique du « dernier kilomètre » de livraison | <p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fragilisation des infrastructures (rails, ponts, revêtements...) et dommages directs face aux événements extrêmes, avec dégâts matériels et fermeture temporaire d'itinéraires • Inconfort thermique dans les transports pendant les vagues de chaleur • Vulnérabilité face aux hausses tarifaires du carburant du fait de la forte dépendance à la voiture thermique • Conflits d'usage et insécurité des déplacements doux en l'absence d'aménagements adaptés • Baisse d'attractivité touristique du fait de la faiblesse de l'offre de recharge électrique auto/vélo • Incapacité du réseau (localement) à répondre la demande croissante en électricité pour l'e-mobilité • Baisse du cadencement des lignes de train • Baisse des aides publiques (stagnation des aides « Voirie » mais augmentation du coût des travaux, fragilisant la capacité d'ECLA à maintenir un réseau en bon état) • Absence de marge de manœuvre sur l'A39 |
| <p>ORIENTATION STRATÉGIQUE</p> | |
| <p>Une mobilité décarbonée, partagée et multimodale</p> | |

B] BÂTI-AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

| POINTS FORTS | POINTS FAIBLES |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un territoire mixte rural-urbain où les espaces urbanisés ne représentent que 5,9% de la surface • Baisse de la consommation d'énergie et des émissions de GES liées au résidentiel et au tertiaire depuis 2008 • Baisse de la consommation d'énergies fossiles pour le résidentiel et le tertiaire • Augmentation du nombre de chauffages au bois et de pompes à chaleur • Réseau de chaleur urbain (RCU) de Lons-le-Saunier • OPAH-RU, Fonds Vert, France Renov, etc. : aides à la rénovation énergétique du bâti existant, économies d'énergie et baisse des émissions, réduction de la facture énergétique liée au chauffage • Outils de connaissance et de prise en compte des risques : PPRI et PPRmt | <p style="text-align: center;">Fragilités</p> <ul style="list-style-type: none"> • 48,1% de la consommation d'énergie (résidentiel + tertiaire) • 27,8% des émissions de GES (résidentiel + tertiaire) • Résidentiel = principal émetteur de PM₁₀, PM_{2,5}, COVNM, SO₂ • Parc résidentiel majoritairement ancien et énergivore • Prédominance des énergies fossiles pour le chauffage des logements • Desserrement des ménages : consommation accrue de logements, étalement urbain dans les villages, augmentation des besoins en déplacement • Rythme d'artificialisation des sols supérieur à la moyenne nationale • Risque « inondations » accru dans les zones urbanisées de plaine, bassins écrêteurs de crue sous-dimensionnés pour une crue centennale • Risque « retrait-gonflement des argiles » de niveau moyen, des mouvements de terrain recensés aux alentours de Lons-le-Saunier |
| <p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Norme de construction neuve RE 2020, remplacement progressif des systèmes de chauffage : sobriété énergétique, diminution des émissions de GES et de polluants des bâtiments • Prédominance de l'électricité dans la consommation d'énergie du tertiaire : potentiel de production d'EnR pour l'autoconsommation • Extension du RCU : substitution des énergies fossiles pour le chauffage des bâtiments par des énergies renouvelables et bas-carbone • Potentiel d'approvisionnement complémentaire en bois-énergie à l'échelle du Pays Lédonien, depuis la Bresse et en redynamisant l'affouage • Aménagement de l'espace public, élaboration du PLUi-HM : résorption de la vacance des logements, prise en compte des enjeux liés à l'artificialisation des sols et à la séquestration de carbone, prise en compte des risques, désimperméabilisation des surfaces, urbanisme favorable à la santé, Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) des documents d'urbanisme | <p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dommages directs face aux événements extrêmes, avec dégâts matériels • Inconfort thermique dans les bâtiments pendant les vagues de chaleur • Augmentation de la facture énergétique liée au chauffage/à la climatisation • Augmentation du risque de rupture de la distribution d'énergie (surchauffe, casse) • Baisse des aides publiques aux investissements |
| <p>ORIENTATIONS STRATÉGIQUES</p> | |
| <p>Des zones bâties moins gourmandes en énergies fossiles, supports de production d'EnR et favorables à la santé</p> <p>Un développement urbain maîtrisé et optimisé</p> | |

C] GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (EAU-FORÊT-MILIEUX HERBACÉS, BIODIVERSITÉ ASSOCIÉE)

| POINTS FORTS | POINTS FAIBLES |
|--|---|
| Atouts | Fragilités |
| <ul style="list-style-type: none"> • 84% du territoire couvert par des milieux séquestrateurs de carbone (forêts, prairies) • 2,6 MtC stockés dans les forêts et prairies • 28 898 tCO2e séquestrés annuellement par les forêts et produits bois sur le territoire • Milieux et biodiversité : <ul style="list-style-type: none"> - Mosaïque de milieux naturels et semi-naturels, à l'origine de paysages et d'espèces diversifiés - Perméabilité écologique terrestre et aquatique globalement satisfaisante sur l'ensemble du territoire - Dispositifs de gestion (périmètres, gouvernances) d'espaces remarquables et moyens associés - Part significative de parcelles forestières en évolution naturelle - SCoT du Pays Lédonien : prise en compte des enjeux environnementaux (Atlas des ZAE), encadrement du développement commercial (DAAC), mixité d'activités pour mutualiser la consommation d'espaces • Eau : <ul style="list-style-type: none"> - Bonne qualité chimique des cours d'eau - EPAGE Seille et Affluents : étude de restauration de la Madeleine et de ses affluents - Ressource en eau souterraine abondante et globalement en bon état, rendement du réseau satisfaisant et investissements significatifs réguliers pour le renouvellement des canalisations vieillissantes - Gestion en Régie ECLA de l'alimentation en eau potable sur la moitié du territoire et de l'assainissement sur la totalité : travaux de sécurisation menés en 2023 sur la ressource principale de Villevieux, Schéma Directeur d'Eau Potable incluant un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) en cours d'élaboration, sensibilisation des usagers à la préservation de la ressource <i>via</i> le Forum de l'eau, tarification saisonnière de l'eau, distribution de kits d'économie aux abonnés, Schémas Directeurs d'Assainissement existants pour Sorne et Vallière et en cours pour les petits systèmes, investissement élevé pour le renouvellement des canalisations d'eau potable et la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées - Outils de connaissance et de prise en compte des risques : arrêté et cellule sécheresse départementaux • Forêt : <ul style="list-style-type: none"> - Part significative de la surface forestière faisant l'objet d'une gestion planifiée et intégratrice (majoritairement forêt publique) - Doctrine commune ONF-COFOR avec avis défavorable sur les projets EnR dans toutes les forêts à enjeu, seules les forêts classées hors sylviculture pour cause d'emprise pouvant accueillir du PV au sol - Outils de connaissance et de prise en compte des risques : cartographie du risque et plan d'action feux de forêt, tournées de prévention des incendies effectuées par l'ONF (maraudage, citerne mobile) • Tourisme : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation par l'OT de Lons-le-Saunier des visiteurs à l'éco-responsabilité et au risque feu (bivouac) - Redirection des visiteurs pour diluer les flux | <ul style="list-style-type: none"> • 6% du territoire bénéficiant d'une stratégie de préservation du patrimoine naturel/des espèces protégées/menacées (Natura 2000, RNN, RNR, APPB) • Milieux et biodiversité : <ul style="list-style-type: none"> - Étalement urbain des villages : consommation d'espaces agricoles et naturels au profit du résidentiel suivi du développement économique - Ruptures de continuités écologiques liées aux infrastructures de transport (A 39, D 1083, RD678, D 470, D 52, voies ferrées), à l'urbanisation, à la pollution lumineuse, aux obstacles à l'écoulement des eaux • Eau : <ul style="list-style-type: none"> - Cours d'eau en mauvais état écologique du fait de pressions multiples sur quantité/qualité - Pollution des eaux (potable/milieux) aux nitrates et pesticides en lien avec les activités agricoles - Vieillessement de l'usine d'ultrafiltration de Lons-le-Saunier - Système d'assainissement globalement sous-dimensionné, non conforme vis-à-vis de la collecte réseau - Risque de transport de matières dangereuses par les routes départementales principalement • Forêt : <ul style="list-style-type: none"> - Biens sans maître et biens non délimités : absence de gestion planifiée, perte de valeur économique, risques sécuritaire et sanitaire, moindre séquestration carbone, banalisation/homogénéisation des massifs non gérés - Problèmes de desserte localisés dans zones pentues et en traversée de villages - Filière bois peu structurée, manque de main d'œuvre pour l'entretien et l'exploitation des forêts, instabilité du prix de vente du bois, variabilité selon les essences - Déclin de la pratique de l'affouage - Dépérissement des forêts suite aux sécheresses répétées et aux invasions biologiques (frêne, épicéa) - Enfrichement progressif des terrains pentus en déprise : modification des paysages, augmentation du risque incendie - Risque incendie de plus en plus prégnant sur le territoire (sécheresses) |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Régie Eau-Assainissement ECLA : maîtrise des consommations d'eau du fait de la sensibilisation des consommateurs/des équipements plus économes/de l'augmentation de la récupération d'eau pluviale, anticipation des tensions sur la ressource, optimisation de la capacité de production sur les puits de | <ul style="list-style-type: none"> • Dégradation de sites naturels sensibles du fait du développement des EnR : perte d'habitats/d'espèces • Dégradation de sites naturels et paysagers sensibles du fait de la surfréquentation • Baisse de la qualité/quantité de la ressource en eau |

| | |
|--|--|
| <p>Villevieux, mise en conformité des captages et rejets, gestion des eaux pluviales, opportunité de lutter contre la pollution des nappes sur les captages prioritaires pesticides/nitrates ciblés par le SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de l'espace public, élaboration du PLUi-HM : prise en compte des enjeux liés à l'artificialisation des sols et à la séquestration de carbone, prise en compte des risques, désimperméabilisation des surfaces, préservation de la trame verte et bleue pour ne pas créer de nouveaux points de conflits lors du développement de l'urbanisation et des infrastructures • Forêt : réflexions en cours sur les solutions d'accompagnement (migration assistée, îlots d'avenir, adaptation de la conduite forestière...), financement de la desserte par RBFC en couplage DFCL, leviers législatifs disponibles pour agir sur le foncier (droit de préemption, droit de préférence, incorporation des biens sans maître au domaine communal...) et engager des stratégies foncières à vocation forestière, environnementale ou d'aménagement du territoire • Déploiement de la démarche Natur'Adapt par le CEN FC sur la RNR « Côte de Mancy » : prospective, stratégie d'adaptation • ZAER : identification de zones d'exclusion en présence de forts enjeux environnementaux et/ou paysagers • Tourisme : maîtrise des flux dans l'Opération Grand site autour de la reculée de Baume-les-Messieurs | <ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la tension sur l'eau en période estivale (qualité, quantité) • Recul de l'état boisé et des surfaces forestières sur le territoire, baisse de la séquestration carbone |
| ORIENTATIONS STRATÉGIQUES | |
| Une ressource en eau sécurisée pour les usages et les milieux Des milieux naturels et semi-naturels préservés, fonctionnels et productifs | |

D] ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES-SERVICES

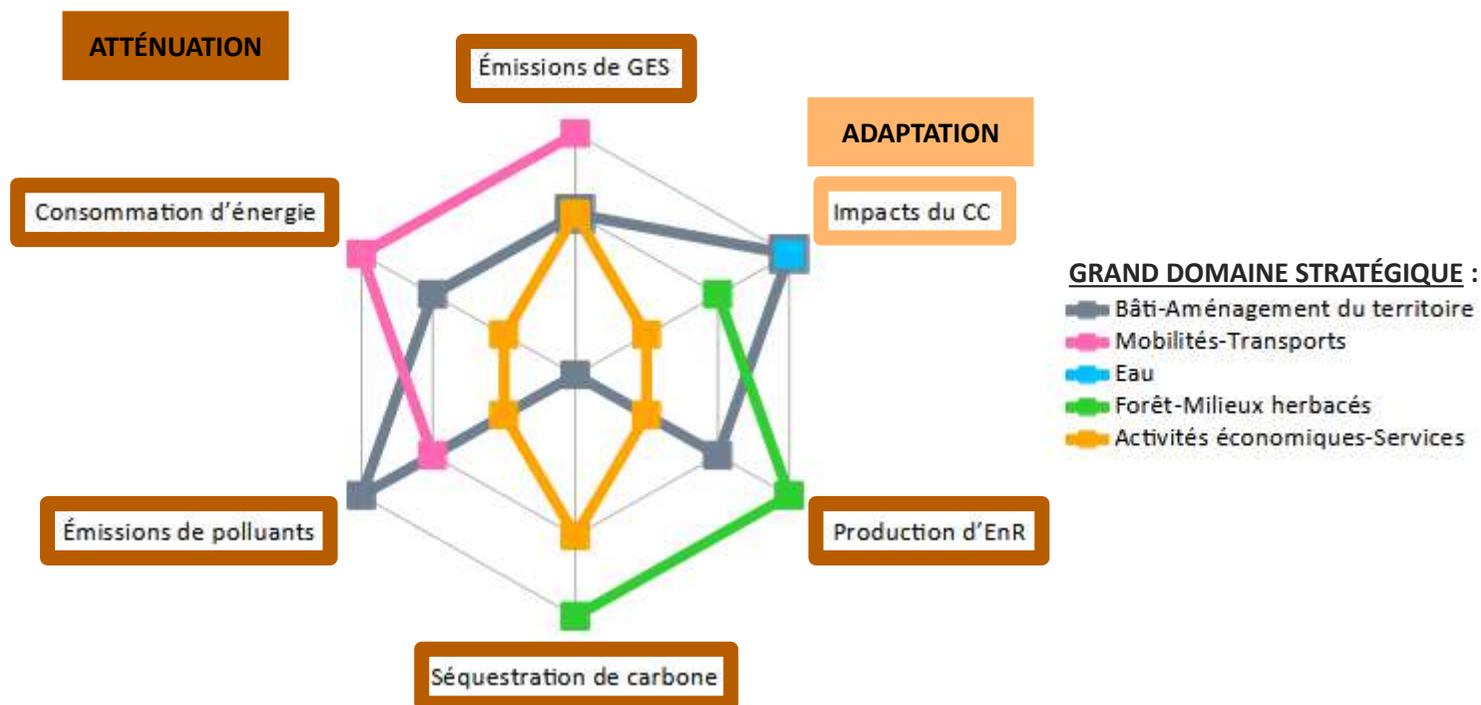
| POINTS FORTS | POINTS FAIBLES |
|---|--|
| Atouts | Fragilités |
| <ul style="list-style-type: none"> • Baisse des émissions de GES liées aux industries • Agriculture : <ul style="list-style-type: none"> - 3/4 de la SAU en prairies permanentes séquestratrices de carbone - Élevage majoritairement extensif reposant sur le maintien de surfaces en prairie permanentes - Dynamique de reprise des exploitations agricoles satisfaisante - Diversité des filières et des appellations, fort potentiel agri-touristique - Changement de regard sur les effluents d'élevage et évolution des techniques culturales permettant moins d'émanation de NH₃ dans l'atmosphère - Diagnostic carbone/énergie et potentiel EnR : accompagnements chambre consulaire - Bonnes pratiques agricoles accompagnées par ECLA • Alimentation : <ul style="list-style-type: none"> - Établissements de transformation (lait, viande) et de distribution alimentaire (GMS, magasins spécialisés, marchés) implantés sur le territoire - Cuisine centrale du SICOPAL favorisant les produits frais, locaux et de saison - Projet Alimentaire Territorial bio du Pays Lédonien (axe « Souveraineté alimentaire : développer des filières de production alimentaire territorialisées, diversifiées et favorables à l'environnement ») • Tourisme : retombées économiques liées aux richesses du territoire • Politique RSE des grandes entreprises : systèmes de récupération de chaleur, circuits fermés d'eau, verdissage de la flotte, vélos... • Dynamique de coopération d'entreprises Alons'ZI, favorisant la mutualisation d'espaces, de ressources... | <ul style="list-style-type: none"> • 20,3% des émissions de GES (agriculture + industries) • 13,0% des émissions de GES liées au traitement des déchets, en augmentation • Prédominance de l'élevage, associé à d'importantes émissions de GES dues aux intrants et au cheptel bovin • Agriculture principal émetteur de NH₃ • Développement périurbain des activités : consommation d'espaces agricoles (diminution de la SAU), artificialisation de surfaces, augmentation des besoins de mobilité • Développement du commerce en ligne : augmentation des besoins en espaces logistiques, du transport • Réduction insuffisante des déchets ménagers et assimilés par rapport aux objectifs de la loi AGECE et du PRGPD |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : développement local de l'agriculture biologique et de ses débouchés, développement d'une Zone d'activité maraîchère bio à Courlaoux, formation au maraîchage bio à Montmorot, amélioration de la gestion des engrais et effluents d'élevage (quantités, stockage, épandage), de l'alimentation du bétail et des surfaces exploitées, diversification de la production et des filières (agritourisme, production d'énergie renouvelable, alimentation de proximité), sensibilisation des jeunes agriculteurs • Filière bois : gestion adaptative des forêts, structuration de la filière bois-énergie à l'échelle du Pays Lédonien (étude Clus'Ter Jura), mutualisation de l'exploitation/vente public/privé • Aménagement de l'espace public, élaboration du PLUi-HM : prise en compte des enjeux liés à l'artificialisation des sols et à la séquestration de carbone, au développement de la multimodalité dans les déplacements domicile-travail-services • Sortie A39 : mutualisation logistique du « dernier kilomètre » de livraison • Poursuite et amplification des actions de réduction des déchets à la source (tri, compostage) à l'échelle départementale : diminution de la quantité de déchets incinérés • Diagnostic carbone/énergie et potentiel EnR : accompagnements chambres consulaires | <ul style="list-style-type: none"> • Fragilisation des infrastructures (bâtiments) et dommages directs face aux événements extrêmes, avec dégâts matériels • Inconfort thermique dans les bâtiments/au travail pendant les vagues de chaleur • Dégradation de sites naturels et paysagers sensibles du fait du développement des EnR : baisse de l'attractivité touristique • Baisse des rendements agricoles et forestiers • Augmentation du risque de rupture de la distribution d'énergie (surchauffe, casse) • Baisse des aides publiques aux investissements |
| ORIENTATION STRATÉGIQUE | |
| Une économie locale sobre en énergies fossiles et en consommation d'espaces, porteuse des transitions climat-air-énergie | |

E] SANTÉ-SÉCURITÉ

| POINTS FORTS | POINTS FAIBLES |
|---|--|
| Atouts | Fragilités |
| <ul style="list-style-type: none"> • Outils de connaissance et de prise en compte des risques : PPRI et PPRmt, cartographie du risque et plan d'action feux de forêt • Eau : <ul style="list-style-type: none"> - Ressource en eau souterraine abondante et globalement en bon état, rendement du réseau satisfaisant et investissements significatifs réguliers pour le renouvellement des canalisations vieillissantes - Gestion en Régie ECLA de l'alimentation en eau potable sur la moitié du territoire et de l'assainissement sur la totalité : travaux de sécurisation menés en 2023 sur la ressource principale de Villevieux, Schéma Directeur d'Eau Potable incluant un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) en cours d'élaboration, sensibilisation des usagers à la préservation de la ressource <i>via</i> le Forum de l'eau, tarification saisonnière de l'eau, distribution de kits d'économie aux abonnés, Schémas Directeurs d'Assainissement existants pour Sorne et Vallière et en cours pour les petits systèmes, investissement élevé pour le renouvellement des canalisations d'eau potable et la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées - EPAGE Seille et Affluents : compétence et moyens sur la protection contre les inondations • OPAH-RU, Fonds Vert, France Renov, etc. : amélioration du confort thermique par la rénovation énergétique du bâti existant • Maîtrise de l'expansion de l'ambrosie sur le territoire • Montée en compétence des médecins sur la dengue (potentiellement transmise par le moustique tigre) • Gestion de crise : Plan ORSEC, Plan ORSAN, Plan Blanc, Point Focal Régional, arrêté et cellule sécheresse départementaux | <ul style="list-style-type: none"> • Eau : <ul style="list-style-type: none"> - Pollution des eaux (potable) aux nitrates et pesticides en lien avec les activités agricoles - Vieillesse de l'usine d'ultrafiltration de Lons-le-Saunier - Risque de transport de matières dangereuses par les routes départementales principalement • Forêt : <ul style="list-style-type: none"> - Dépérissement des forêts suite aux sécheresses répétées et aux invasions biologiques : augmentation de la fréquence des chutes de branches/d'arbres - Enfrichement progressif des terrains pentus en déprise : augmentation du risque incendie de plus en plus prégnant sur le territoire (sécheresses) • Concentration de risques sur l'aire urbaine fortement peuplée : <ul style="list-style-type: none"> - Parc résidentiel majoritairement ancien et énergivore (faible confort thermique) - Îlots de chaleur - Risque « inondations » accru dans les zones urbanisées de plaine, bassins écrêteurs de crue sous-dimensionnés pour une crue centennale - Risque « retrait-gonflement des argiles » de niveau moyen, des mouvements de terrain recensés aux alentours de Lons-le-Saunier - Contexte urbain favorable à la dispersion du moustique tigre • Vieillesse de la population : sensibilité aux impacts, problématique de la mobilité et de l'accès aux soins • Offre en équipements et services de santé fragile |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de l'espace public, élaboration du PLUi-HM : prise en compte des risques, désimperméabilisation des surfaces, prévention/traitement des îlots de chaleur, urbanisme favorable à la santé, Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) des documents d'urbanisme • Régie Eau-Assainissement ECLA : maîtrise des consommations d'eau du fait de la sensibilisation des consommateurs/des équipements plus économes/de l'augmentation de la récupération d'eau pluviale, anticipation des tensions sur la ressource, optimisation de la capacité de production sur les puits de Villevieux, mise en conformité des captages et rejets, gestion des eaux pluviales, opportunité de lutter contre la pollution des nappes sur les captages prioritaires pesticides/nitrates ciblés par le SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027 • EPAGE Seille et Affluents : possibilité de réaliser un PAPI • SYDOM du Jura : mise en conformité du traitement des fumées au titre des NO_x • Développement des actions de lutte contre les espèces invasives nuisibles pour la santé publique • Gestion de crise : généralisation des plans de prévention et de secours, renforcement de l'offre de soins d'urgence, sensibilisation des habitants et visiteurs du territoire | <ul style="list-style-type: none"> • Dommages directs face aux événements extrêmes, avec dégâts humains (blessures, mortalité)/matériels • Inconfort thermique dans les bâtiments/transports pendant les vagues de chaleur (hospitalisation, mortalité) • Augmentation du risque de rupture de la distribution d'énergie et d'eau potable (surchauffe, casse) • Baisse de la qualité/quantité de la ressource en eau • Apparition et propagation de maladies infectieuses • Prise en charge insatisfaisante des personnes fragiles |
| ORIENTATION STRATÉGIQUE | |
| Des populations, bâtiments et activités à l'abri des risques climatiques | |

Le diagramme qui suit représente de manière simplifiée le degré d'« implication » de chacun des grands domaines stratégiques du territoire dans les deux piliers du PCAET :

- l'« atténuation » du changement climatique (cf. partie 2 du diagnostic) (domaine fortement impliqué = domaine fortement responsable) ;
- le besoin d'« adaptation » à ses impacts (cf. partie 3) (domaine fortement impliqué = domaine fortement impacté).



Il met en évidence les leviers territoriaux sur lesquels il paraît pertinent d'agir en priorité pour faire évoluer les niveaux d'émissions et d'impacts (sans hiérarchisation entre eux) :

MOBILITÉS-TRANSPORT / BÂTI-AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / FORÊT-MILIEUX HERBACÉS / EAU

VI. Sigles

| | |
|-------------------|--|
| ADEME | Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie |
| BFC | Bourgogne Franche-Comté |
| COT | Contrat d'Objectif Territorial |
| COVNM | Composés Organiques Volatiles Non Méthaniques |
| CO ₂ | Dioxyde de carbone |
| CRTE | Contrat de Réussite pour la Transition Écologique |
| DDT | Direction départementale des territoires |
| DREAL | Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement |
| ECLA | Espace Communautaire Lons Agglomération |
| EES | Évaluation Environnementale Stratégique |
| EnR | Énergies renouvelables |
| GEMAPI | Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations |
| GES | Gaz à effet de serre |
| GIEC | Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Évolution du Climat |
| INSEE | Institut National de la Statistique et des Études Économiques |
| LTECV | Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte |
| NO _x | Oxydes d'azote |
| OCS GE | Occupation du sol à grande échelle |
| OPTEER | Observation et Prospective Territoriale Énergétique à l'Échelle Régionale |
| PCAET | Plan Climat-Air-Energie Territorial |
| PLUi-HM | Plan Local d'Urbanisme Habitat Mobilité |
| PM ₁₀ | Particules fines |
| PM _{2,5} | Particules très fines |
| PPR | Plan de Prévention des Risques |
| RCU | Réseau de chaleur urbain |
| SCoT | Schéma de Cohérence Territoriale |
| SNBC | Stratégie Nationale Bas Carbone |
| SO ₂ | Dioxyde de soufre |
| SRADDET | Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires |
| SYDOM | Syndicat Départemental de traitement des Ordures Ménagères |
| TRACC | Trajectoire de Réchauffement de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique |
| ZAE | Zone d'Activités Économiques |
| ZAN | Zéro Artificialisation Nette |

VII. Annexes

ANNEXE 1] CARTE DES COMMUNES DU TERRITOIRE



ANNEXE 2] PERSONNES ET STRUCTURES CONTACTÉES LORS DU DIAGNOSTIC

La réalisation du diagnostic territorial s'est appuyée sur la réalisation d'entretiens bilatéraux avec des acteurs locaux. Ces entretiens ont eu pour but d'apporter des précisions sur l'approche thématique des enjeux territoriaux : interprétation des données climat-air-énergie, identification des dynamiques passées et en cours, recommandations d'études et d'acteurs pertinents complémentaires...

Le tableau ci-dessous présente la liste des personnes interrogées et leur fonction au sein de leurs structures respectives. Ces acteurs sont invités à participer à l'ensemble de la démarche d'élaboration du PCAET afin d'apporter leur expertise technique et leur regard sur le contenu de ce projet.

| Organisme | Nom, Fonction | Date(s) d'entretien/contact |
|--|---|--------------------------------|
| EPAGE Seille et affluents | Sixtine PARIS, Directrice Benoît OUTREY, Technicien en charge du sous-bassin Seille amont Guillaume GASNE, Technicien en charge des sous-bassins Brenne, Vallière | 06/01/2025 |
| Agence Régionale de Santé | Sandrine DESFEUX, Responsable Unité Territoriale Santé Environnement (UTSE) du Jura Frank KRON, Ingénieur d'Étude Sanitaire | 14/01/2025 |
| Office National des Forêts | Nicolas SIGAUD, Responsable d'Unité Territoriale Lons | 15/01/2025 |
| SYDOM du Jura | Marine DAVID, Responsable du Pôle Prévention-Communication Paul-Henri DELAMOUR, Directeur Général des Services | 20/01/2025 |
| Chambre d'Agriculture du Jura | Jérôme LAMONICA, Chef du service Aménagement Environnement & Filières Amani BEN AMEUR, Conseillère en Transition Énergétique et Climatique | 21/01/2025 |
| Fédération de Pêche du Jura | Jean-Baptiste FAGOT, Responsable Technique | 22/01/2025 |
| Clus'Ter Jura | Lucie COULON, Directrice Patrice MARTIN, Facilitateur de coopérations territoriales | 29/01/2025 |
| Office de Tourisme de Lons-le-Saunier | Dominique BRUNET, Directeur Clovis TARDY, Conseiller en séjour | 03/02/2025 |
| Régie Eau-Assainissement ECLA | Linda NOURRY, Directrice | 18/02/2025 |
| Pays Lédonien | Séverine MOREAU, Chargée de mission Contrat Local de Santé | 19/02/2025 |
| Adefor 39 | Jean-Christophe REUTER, Directeur | 25/02/2025 |
| Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura | Laurence GUILLAUME, Conseillère Entreprises | 26/02/2025 |
| ENEDIS | Alan MUZARD, Interlocuteur Privilégié Collectivités Locales | 27/02/2025 |
| Direction Départementale des Territoires du Jura | Nicolas Gay-Bonniot, Chargé de mission transition écologique, référent PCAET | 17/03/2025 |